

Vie économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie économique

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES DE GENÈVE

En avril prochain, la Fondation des immeubles pour les Organisations internationales (FIPOI) inaugurerait le Centre international de conférences, la FIPOI vise un double but : faciliter l'organisation de conférences internationales ou de congrès internationaux et permettre d'abriter occasionnellement une maison de la presse lors de grandes conférences internationales se déroulant dans d'autres locaux. Le Centre se divise en deux parties distinctes ; la première comprend un complexe de salles, en particulier une grande salle de conférences en amphithéâtre de 800 places (équipée d'installations de projection de cinéma et de vote électronique), une salle moyenne (400 places), quatre salles de moindre dimension (de 150 et 100 places), ainsi que deux salles de commission de 20 à 40 personnes, et toutes les dépendances nécessaires : bureaux, studios pour la radio et la TV, etc. Un système de podiums et de parois amovibles permet plusieurs combinaisons entre les salles selon l'importance des réunions ; c'est ainsi que l'on peut réunir jusqu'à 2.000 délégués dans une salle. La seconde partie est un centre PTT, avec des locaux pour le service des messageries, un office de poste de quartier, un office pour les délégués et un centre de télécommunications important, apte à répondre aux besoins particuliers des conférences et de la maison de la presse. (OSEC)

RÉVOLUTION DANS LA FABRICATION DU CHOCOLAT

Il y a une centaine d'années que R. Lindt découvrait le procédé de raffinage et mettait au point une machine en forme de coquille, la conche. Le procédé, tenu longtemps secret et qui rendit célèbre Lindt et son chocolat dans le monde entier, permettait de résoudre d'un coup les problèmes de l'homogénéisation et du raffinage, phase la plus importante de la fabrication du chocolat, puisqu'elle permet d'en éliminer les composants âcres. Le

raffinage du chocolat terminé, tel qu'il est aujourd'hui encore pratiqué par tous les fabricants selon le conchage de Lindt, est une opération très longue durant jusqu'à 70 heures. Grâce à un nouveau procédé, le «Lindt & Sprüngli Chocolate Process», mis au point par les laboratoires de recherche de la fabrique de chocolat Lindt & Sprüngli à Kilchberg (Berne, Suisse), le raffinage s'effectue maintenant en une vingtaine de minutes. L'opération de raffinage n'a plus lieu à la fin, mais au début de la fabrication et le conchage est supprimé ; après la torréfaction, les particules de cacao passent dans l'«epurateur» où elles sont imbibées d'une solution aqueuse d'hydrate de carbone, qui a la propriété de s'emparer des résidus âcres de fermentation et de les dissoudre rapidement. Le tout est ensuite éliminé par évaporation. Le cacao est alors raffiné et dégage toute sa bonne saveur de chocolat. Les nouvelles installations, construites par la maison Bühler Frères SA à Uzwil (St. Gall, Suisse), permettent d'accroître la production sans agrandir l'usine et d'économiser énergie et personnel tout en maintenant la haute qualité du chocolat et en augmentant sa durée de conservation. (OSEC)

CENTRE DE FORMATION POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Le Centre international de l'industrie horlogère suisse (CFH) est installé à Lausanne (Suisse) depuis sa fondation en 1963. Il est spécialisé dans l'élaboration et la diffusion des méthodes modernes de management et de marketing plus particulièrement adaptées à l'industrie horlogère suisse et à ses organisations de distribution dans le monde entier. Institut d'études et de formation, le CFH organise à l'intention de fabricants, importateurs-grossistes et détaillants horlogers venus des quatre coins du monde, des séminaires dont 21 eurent lieu en Suisse et 22 à l'étranger. Selon un accord signé avec «The Diamond Trading Co. Ltd.» à Londres et «International Gold Corporation» à Genève, le CFH a commencé une série d'études et de recherches portant sur l'adaptation progressive des méthodes et techniques dans les domaines de l'or et des diamants à l'intention des détaillants en horlogerie-bijouterie. (OSEC)

DES MILLIONS INVESTIS DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours des dernières années, l'industrie suisse des machines et des appareils a consacré des sommes considérables à la protection du milieu vital. Il ressort d'une

enquête à laquelle ont répondu quelque 200 maisons membres de la Société suisse des constructeurs de machines, que les investissements pour des installations destinées à la protection de l'environnement s'élevaient à un total de 96 millions de francs, les installations en cours de réalisation ou en projet au moment de l'enquête représentant une somme de 41,5 millions de francs. Les frais annuels d'exploitation des installations déjà existantes s'élèvent à 31 millions de francs. L'exploitation d'installations contre la pollution de l'air, qui s'élève à 22 millions de francs par an (45 millions de francs d'investissements) se révèle fort coûteuse. L'entretien des installations d'épuration des eaux particulières aux entreprises (41 millions de francs d'investissements) revient à 6 millions de francs par an. Les investissements pour installations de protection contre les bruits et vibrations se chiffrent à 10 millions et les frais annuels d'exploitation à 3 millions de francs. Si l'évolution technique des installations de protection a fait d'importants progrès au cours des dernières années, de gros efforts seront encore nécessaires pour que les procédés de décontamination et de nettoyage correspondent à toutes les exigences. Comme ces dernières dépassent souvent largement les possibilités techniques, il faut prendre dans la pratique des décisions toujours plus difficiles. Lors de la modification d'installations déjà existantes notamment, la question se pose souvent de savoir s'il ne serait pas plus judicieux de différer certains investissements et d'attendre de meilleures solutions techniques correspondant mieux à l'intérêt public. Bien que l'industrie suisse des machines et des métaux ne puisse pas écarter complètement les risques d'accidents, elle a déjà obtenu, en matière de protection de l'environnement, des résultats satisfaisants ; à l'avenir, elle continuera de vouer toute son attention à ces questions. Elle considère notamment l'harmonisation au niveau international des prescriptions dans le domaine de la protection de l'environnement comme un postulat important, les pratiques qui diffèrent actuellement d'un pays à l'autre aboutissant en fait à une sorte de discrimination sur le plan de la concurrence. (OSEC)

2 MILLIARDS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

En 1969, l'économie privée suisse a consacré 1864 mio de francs à la recherche et au développement, dont 1243 à l'intérieur même du pays. Ces chiffres ressortent d'une enquête effectuée par le Directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie ; si on les compare avec les résultats d'une enquête similaire réalisée en 1964-65, on constate que les sommes consacrées par l'industrie à la recherche et au développement ont pratiquement doublé en 5 ans. (OSEC)

EN 1972 : RECORD ABSOLU D'ACTIVITÉ DES BOURSES SUISSES

L'année 1972 et notamment le premier semestre fera date dans les annales du marché financier : en effet, depuis que les statistiques existent, tous les records d'activité ont été battus sur les trois principales places de Zurich, Bâle et Genève. A la bourse de Zurich, on a enregistré pendant les douze mois de 1972, 228.325 cours cotés (contre 201.596 en 1971, le précédent record). Ces transactions ont représenté une valeur de 74.003, 4 millions (contre 54.516, 5 millions en 1971). A la bourse de Bâle, pendant l'année 1972, on a enregistré 76.673 cours cotés (contre 60.575 en 1971). La valeur de ces transactions boursières s'est élevée à 14.055,5 millions de francs (contre 12.418,5 millions de francs). Enfin, à la bourse de Genève, on a enregistré 62.618 cours cotés (contre 57.323 en 1971, 46.782 en 1970, 52.858 en 1969 et 55.017 en 1968). Rappelons que pour la bourse de Genève, il n'existe pas de statistiques relatives à la valeur des transactions effectuées. (OSEC)

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Selon une estimation, les différents secteurs économiques ont contribué de la manière suivante à la formation du **produit intérieur brut** (ensemble des biens et des services produits par l'économie sur le territoire national) de la Suisse en 1972; secteur primaire (agriculture et économie forestière) 5 à 6%, secteur secondaire (industrie et artisanat, construction, etc.) environ 50% et secteur tertiaire (services) de 46 à 47%. (OSEC)

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE EN 1972

En septembre 1972, on a dénombré en Suisse 11.395 exploitations industrielles qui occupaient un total de 848.000 personnes, dont un tiers environ d'étrangers. Par rapport à l'année précédente, le nombre des établissements a diminué de 371 et celui de leurs travailleurs d'environ 25.000. C'est l'industrie des machines qui occupait le plus grand nombre de travailleurs (259.000), suivie de la métallurgie (118.000) et de la chimie (68.000). Ces trois groupes disposaient ainsi de plus de la moitié de la main-d'œuvre industrielle. Les travailleurs étaient aussi nombreux dans l'horlogerie (64.000), les fabriques de vêtements et de lingerie (58.000) ainsi que dans l'industrie textile. Les femmes formaient 29% du personnel de l'industrie. Comme auparavant, elles étaient particulièrement nombreuses dans les fabriques de machines (49.000), l'habillement (43.000), l'horlogerie (32.000) et les textiles (27.000). L'ordre des groupes n'est toutefois plus le même si l'on considère le rapport entre personnel féminin et per-

sonnel masculin. Les femmes occupaient presque les trois quarts des emplois dans l'industrie de l'habillement et environ la moitié dans les manufactures de tabac, les fabriques de textiles et d'horlogerie ainsi que dans le travail du cuir. (OSEC)

EXPORTATIONS DE TEXTILES SUISSES : 2,5 MILLIARDS EN 1972

La Suisse, en 1972, a exporté pour 2,47 milliards de francs de textiles (y compris l'habillement). Ce chiffre représente le dixième du total des exportations suisses. Les exportations à destination des pays du Marché commun ont atteint 19%; cette proportion était autrefois sensiblement plus importante. Près de 50% des exportations ont été écoulés dans les pays de l'AELE. Par pays, la Grande-Bretagne avec 19% du total des exportations, soit un montant de 303,5 millions de francs, est le premier client de la Suisse. Elle est suivie par l'Autriche 16%, ou 266,7 millions de francs, et par la République fédérale d'Allemagne 11%, ou 174,9 millions de francs. (OSEC)

ESSOR DE L'INDUSTRIE SUISSE DES TAPIS

Les tapis jouissent aujourd'hui d'une faveur croissante; on les emploie de plus en plus, aussi bien dans les résidences privées que dans les bâtiments administratifs, hôtels, moyens de transport, etc. En moyenne, chaque Suisse consacre plus de cent francs par an à l'achat de revêtements de sol. Depuis relativement peu de temps, la valeur des importations de tapis s'est élevée, en 1972, à 261 mio de francs suisses, dont 169 mio pour les tapis mécaniques et 92 mio pour les tapis d'Orient noués à la main, le chiffre d'affaires de l'industrie suisse des tapis atteignant 150 mio de francs. Aujourd'hui, l'industrie suisse des tapis est l'un des secteurs de l'industrie textile dont le taux de croissance est le plus élevé. Si la production n'atteignait que 1748 tonnes en 1959, elle s'est chiffrée à 14.808 tonnes en 1971. Cet accroissement est d'autant plus spectaculaire que cette industrie se heurte à une forte concurrence internationale. (OSEC)

SPECTACULAIRE HAUSSE DE L'AIDE SUISSE AU TIERS MONDE

L'économie suisse déploie une activité très intense dans les pays en développement; elle y dirige chaque année des ressources considérables qui contribuent au développement des différentes économies nationales. Ces prestations, qui sont offertes aux conditions du marché (notamment sous forme d'investissements privés, de crédits à l'exportation, de prêts, etc.) n'en contribuent pas moins à consolider de façon notable les économies des pays

qui en bénéficient. Il s'agit donc d'une aide réelle au développement, qui doit permettre aux pays du tiers monde de créer des économies indépendantes et de devenir des partenaires commerciaux à part entière. La commission de l'OCDE pour l'aide au développement se penche chaque année sur l'aide fournie aux pays du tiers monde par les Etats membres de l'OCDE. L'aide privée fournie par l'économie suisse aux pays en développement s'est élevée au total de 203,6 millions de dollars en 1971, soit 0,83% du produit national brut de la Suisse (contre 0,50% en 1970 et 0,51% en 1969). Sur ce montant total, 65,7 millions de dollars revenaient aux investissements directs, 88 millions aux crédits à l'exportation (garantis ou non) et 49,9 à d'autres formes d'aide (emprunts des pays en développement et des institutions internationales multilatérales). Dans le montant global des investissements directs, l'Amérique latine a participé pour 38%, l'Afrique pour 27%, l'Asie pour 20% et l'Europe pour 15%. D'après les dernières estimations, les entreprises suisses occupaient, en 1971, 100.700 personnes dans les pays en voie de développement (55.000 en Amérique latine, 21.000 en Asie, 16.200 en Europe et 7.900 en Afrique). Aux différentes formes d'aide mentionnées, il faut également ajouter la contribution du personnel suisse qualifié qui apporte à ces pays le « know-how », la technologie, l'expérience commerciale et l'habileté nécessaire à la direction des entreprises. C'est précisément dans ce domaine que les entreprises suisses, voire des branches entières, apportent une précieuse contribution. (OSEC)



utilisez le
meilleur regime
de votre moteur
avec le compte-
tours **VDO!**

KRAUTLI S.A. - ☎ 02/65.56.56
Av. de l'Industrie 15 - 1720 GRAND-BIGARD